

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL DE LOISIRS

**3-17 ans**

# SOMMAIRE

## I- L'organisateur

## II- Résumer des objectifs commun

## III-Présentation de l'ALSH Enfance

### **1-L'accueil périscolaire**

- Présentation
- Objectifs pédagogiques
- Moyens
  - pédagogique
  - matériel
  - humains
- Fonctionnement
- Activités
- Evaluation

### **2-L'accueil de loisirs mercredis et vacances**

- Présentation
- Objectifs pédagogiques
- Moyens
  - pédagogique
  - matériel
  - humains
- Fonctionnement
- Activités
- Evaluation

## IV-Présentation de l'ALSH JEUNESSE

- Objectifs pédagogiques
- Missions
  - Organisation
  -

# I-L'organisateur

L'ALSH est organisé par l'association Vie et Rencontre qui gère le Centre Social. L'accueil de loisirs est un secteur d'activités du centre social, il accueille des enfants de 3 à 17 ans regroupé en un accueil de loisirs 3-11 ans et un accueil pour les 12-17 ans. Il se situe à Monein au « cœur du Béarn », au centre d'un triangle constitué des trois principales communes béarnaises que sont Pau, Orthez et Oloron Sainte-Marie.

Huit communes constituent le canton de Monein : Abos, Tarsacq, Parbayse, Cuqueron, Lahourcade, Pardies, Lucq de Béarn et bien sûr, Monein. Monein est le chef lieu et réunit la majorité des services à la population.

Le centre social existe depuis 1987 et se situe autour de la place du village dans des locaux communaux. Il héberge un cinéma, et de nombreuses permanences sociales. L'ALSH enfants se situe dans les locaux des écoles du bourg et de Castet. Fidèle au nom de l'association, l'accueil de loisirs se veut, avant tout, être un lieu de « Vie et Rencontre ».

## LES MISSIONS du centre Social

Le contrat de Projet du Centre Social est structuré autour de quatre grandes missions en adéquation avec la circulaire CNAF de 1995. Dans le cadre de l'accueil de Loisirs nous retiendrons deux missions essentielles :

### Mission 1 : Être une structure à vocation familiale et pluri - générationnelle.

Cela implique de répondre aux besoins des familles les plus défavorisées, en priorité, et de lutter contre leur exclusion par des actions de prévention primaire, de soutien éducatif, de promotion collective et individuelle.

### Mission 2 : Etre un lieu d'animation de la vie sociale locale et un support d'interventions sociales concertées et novatrices.

Plus concrètement, il s'agira d'offrir aux individus ou groupes, un espace de vie, de favoriser l'échange et de faire du Centre Social un outil de développement des projets et de la synergie des ressources.

## LE PROJET EDUCATIF

En lien avec les missions du contrat de projet, le projet éducatif met en avant quatre axes prioritaires :

- l'acquisition progressive de l'autonomie chez l'enfant et le jeune.
- La valorisation et l'épanouissement de l'enfant et du jeune
- l'apprentissage de la citoyenneté.
- l'implication des parents dans l'élaboration, la mise en place et l'évaluation du projet.

Ces derniers sont les fils conducteurs du projet pédagogique ci-joint avec une prise en compte de chaque âge et de chaque temps libres de l'enfant.

## LE PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique engage la structure à travers des objectifs opérationnels émanant du projet éducatif. Ces objectifs orientent le fonctionnement de l'accueil de loisirs à travers les différents temps de prise en charge de l'enfant ou du jeune. :**l'accueil périscolaire enfant, L'accueil extra-scolaire enfant, l'accueil jeunes.**

## II- Résumé des objectifs pédagogiques par âges :

Objectifs	Objectifs opérationnels			
	3/5ans	6/10 ans	11/13ans	14/17ans
<b>Participer à l'acquisition progressive de l'autonomie de l'enfant et du jeune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Adapter la vie du centre au rythme de l'enfant (aménagement de l'espace, temps d'accueil)</li> <li>* Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne</li> <li>* Encourager les initiatives et les idées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Favoriser la prise de responsabilités simples de l'enfant</li> <li>*Encourager les idées et initiatives individuelles et collectives</li> <li>* initier l'enfant au sens critique et à sa prise en compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Initier l'enfant à une vision et à une curiosité du monde qui l'entoure</li> <li>*Développer l'esprit d'analyse et le sens critique</li> <li>*Favoriser et valoriser la prise d'initiatives et de responsabilités plus complexes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Accompagner les jeunes dans leur compréhension et adaptation au monde</li> <li>*développer l'esprit d'analyse et l'implication dans la société ( débats sociétaux, nouvelles technologies,...)</li> <li>*accompagner les jeunes dans leurs désirs d'autonomie et d'indépendance favoriser et valoriser les initiatives, accompagner les jeunes dans par la construction de projets.</li> </ul>
<b>Favoriser l'estime de soi et l'épanouissement de l'enfant et du jeune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* offrir à l'enfant un environnement adapté à ses besoins</li> <li>* Valoriser et susciter la curiosité de l'enfant par l'activité et le jeu</li> <li>* développer la motricité par des activités variées</li> <li>*Favoriser l'intégration de l'enfant en situation de handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Assurer la sécurité physique et morale des enfants</li> <li>* Éveiller à de nouvelles techniques artistiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Favoriser la participation et l'implication de l'enfant et du jeune dans son environnement proche</li> <li>initier une démarche de compréhension du monde</li> <li>valoriser et faire prendre conscience au jeune de ses compétences et son potentiel</li> <li>encourager les comportements positifs individuels et collectifs</li> <li>* Favoriser l'attention à soi, à son corps et à son hygiène</li> <li>accompagner le développement du jeune dans sa recherche identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Accompagner les évolutions psychologiques, physiques et relationnels par une considération individuelle et collective</li> <li>favoriser l'expression de chacun et sa prise en compte collective</li> <li>*accompagner les jeunes dans leur compréhension du monde</li> <li>*appréhender les jeunes comme des ressources et valoriser les compétences individuelles et les comportements positifs</li> <li>* Favoriser l'attention à soi, à son corps et à son hygiène</li> <li>*prévenir les comportements à risques</li> </ul>

				par des actions de sensibilisation
<b>Participer à l'apprentissage de la citoyenneté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Définir la notion de respect de façon simple</li> <li>* partager des règles pour la vie en groupe</li> <li>*Développer la coopération et le vivre ensemble</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*co-construire les règles de vie en collectivité</li> <li>* Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage, la vie en collectivité</li> <li>*introduire la notion de développement durable ( protection de l'environnement, mixité sociale,...)</li> <li>*Définir la notion de respect</li> <li>* Rendre l'enfant acteur de ses vacances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*favoriser l'implication des jeunes dans la construction de règles de vie ( respect des locaux et du matériel)</li> <li>* favoriser l'acceptation des règles de base de la vie en société</li> <li>*favoriser l'ouverture culturelle , le respect des différences et la solidarité</li> <li>* Mettre en œuvre une démarche de développement durable (COMMENT)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Favoriser la participation et l'implication de l'enfant et du jeune dans son environnement proche et lointain</li> <li>Impliquer les jeunes dans la gestion des locaux et du matériel</li> <li>* favoriser l'acceptation des règles de base de la vie en société</li> <li>*favoriser ouverture, respect et solidarité</li> <li>* Réflexion et mise en œuvre de démarches de développement durable (COMMENT)</li> </ul>
<b>Favoriser l'implication des familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*inviter au spectacle de leurs enfants</li> <li>*Mettre en place un système d'information sur la vie du centre</li> <li>*Les solliciter pour du matériel de récupération</li> <li>*les impliquer comme personnes ressources pour des animations ou au sein de la vie du centre</li> <li>*être un lien entre l'école et les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*inviter au spectacle de leurs enfants</li> <li>*Mettre en place un système d'information sur la vie du centre</li> <li>*Les solliciter pour du matériel de récupération</li> <li>*les impliquer comme personnes ressources pour des animations ou au sein de la vie du centre</li> <li>*être un lien entre l'école et les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*diffusion d'information sur nos activités</li> <li>*favoriser l'implication des familles par rapport aux temps de loisirs des jeunes</li> <li>*créer des temps et des lieux de rencontres avec les familles</li> <li>* Rassurer les parent par rapport à la recherche d'autonomie des pré-adolescents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Travailler avec les parents et les jeunes autour du besoin d'autonomie des adolescents</li> <li>*diffusion d'information sur nos activités</li> <li>*favoriser l'implication responsabilisation des familles par rapport aux temps de loisirs des jeunes</li> <li>*créer des temps et des lieux de rencontres avec les familles pour consolider les liens parents-enfants autour de thématique ( nouvelle technologie, question intimes ,...)</li> </ul>

# III-Présentation de l'ALSH Enfance

## **1-L'accueil périscolaire (matin, soir, mercredis, T.A.P)**

### **PRESENTATION:**

Le temps périscolaire est un temps singulier dans la vie d'un enfant régi par les règles de la collectivité. Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs liés à ce temps de vie et découlant de la volonté éducative annoncée dans le Projet Éducatif. On y présentera aussi les fonctionnements qui en résultent et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Enfin ce document précisera la méthode d'évaluation des actions entreprises.

### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:**

.Le temps périscolaire du matin et du soir est un temps particulier où l'accueil et le départ échelonné imposent des conditions d'animation.

#### ➤ Assurer la sécurité du public accueilli

- Répondre aux quotas et qualités d'encadrement établis par le Ministère de la Cohésion Sociale
- Utiliser des locaux et du matériel aux normes
- Assurer une évaluation régulière des activités et fonctionnements proposés

#### ➤ Respecter le rythme de chaque enfant

- Établir des temps distincts
- Permettre de choisir son activité
- Tenir compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil

#### ➤ Favoriser l'apprentissage du «vivre ensemble»

- Faire l'expérience de l'éco-citoyenneté
- Définir la notion de respect
- Définir un cadre et des règles collectives
- Donner une place à chacun

#### ➤ Favoriser l'acquisition de l'autonomie

- Apprendre les gestes du quotidien
- Encourager les idées et initiatives
- Aménager l'espace

#### ➤ Stimuler le désir de découvrir et d'apprendre

- Proposer un panel d'activités variées
- Utiliser des jeux comme outil privilégié d'apprentissage

#### ➤ Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles

- Accueillir et faire connaissance
- Informer les familles
- Associer les parents au fonctionnement
- Être un lien entre les familles et l'école

## MOYENS

### a) Méthode pédagogique:

Il convient d'intégrer l'accueil périscolaire dans la globalité de la journée. Il faut donc prendre en compte le fait que certains enfants n'ont pas l'énergie ou la volonté pour se lancer dans des projets très ambitieux.

Les activités ne doivent pas être obligatoires. Elles doivent laisser la possibilité à l'enfant de refuser de participer. Afin qu'il ait ce choix, il est donc nécessaire de proposer des activités régulièrement. Elles devront prendre en compte l'éventualité d'un arrêt momentané pour une reprise plusieurs jours plus tard.

Les activités proposées peuvent prendre pour support le quotidien, la période de l'année (saison/événements...), le programme de l'accueil de loisirs ou tout autre thème adapté à l'âge des enfants.

Malgré la nécessité de proposer des activités variées, une partie du temps périscolaire est composé de temps libre où l'enfant se réveille ou au contraire décompresse d'une longue journée. Pour autant, laisser cette liberté à l'enfant ne veut pas dire ne rien lui proposer. Il peut choisir de faire ou non une activité. Cette encadrement plus souple nécessite un ensemble de règles qui doivent être respectées à chaque instant. Ces règles et les sanctions éventuelles peuvent être définies avec les enfants.

Le temps du goûter est un temps privilégié pour engager la discussion. Il est nécessaire de permettre aux enfants eux mêmes de proposer des activités ou des fonctionnements. La prise de parole peut être collective (à l'ensemble du groupe) ou plus restreinte: à un animateur, à la table...

### b) Moyens matériels:

L'accueil est réparti en deux lieux différents dans les locaux de l'école maternelle et dans le bâtiment sur le parking de l'école pour l'élémentaire.

*L'accueil maternel: Un espace sécurisant*

Ils sont constitués d'une salle d'activité avec tables et chaises adaptés à la tranche d'âge, d'un hall/vestiaire d'un bloc sanitaire. La salle ouvre sur un terrain de jeux clos aménagés. Des jeux de sociétés, des ballons, feutres, coloriages, jeux éducatifs sont à disposition des enfants. Nous utilisons toute l'école pour les T.A.P.

*L'accueil élémentaire:*

L'accueil de loisirs se situe dans un bâtiment (ancienne caserne) réaménagé depuis septembre 2014, proche de l'école avec 2 salles d'activités, une salle de repos, un bloc sanitaire, d'un grand préau.. Du matériel pédagogiques (feutres, coloriages...) mais aussi jeux de société, ballons, cerceaux...sont à la disposition des enfants. Les cours de l'école élémentaire sont à notre disposition avec du matériel sportif et pour les TAP, les salles de classes sont occupées pour les activités.

### c) Moyens humains

L'équipe doit répondre aux quotas d'encadrement tels qu'ils sont fixés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, à savoir: minimum 50% d'animateurs BAFA et 30% d'animateur stagiaire et 20 % sans qualification.

Dans le cadre du périscolaire les quotas d'encadrement sont d'un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et d'un pour 14 enfants de plus de 6 ans. Pour les mercredis, la direction a fait le choix de rester sur les anciens taux d'encadrement (comme sur l'extra-scolaire) donc 1 animateur pour 8 pour les -6ans et un animateur pour 12 pour les +6ans.

L'équipe est constituée:

-d'une directrice BAFD, en cours de formation BPJEPS

-d'une directrice adjointe en formation BAFD

-de 4 animateurs BAFA ou équivalences, de deux animatrices en formation BAFD (dont une animatrice détachée sur l'accueil périscolaire de castet)

- du personnel communal (atsem, animateur inter-classe...) pour les TAP soit 25 animateurs et une coordinatrice

#### Missions de la directrice:

- gérer la vie quotidienne de la structure (administrative et matérielle)
- être garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- coordonner et accompagner les animatrices et les stagiaires
- gérer les relations avec la mairie, les parents, l'école et l'extérieur
- associer les parents à la vie de l'accueil périscolaire

#### Missions de l'équipe animation

- être garante du respect des objectifs du projet pédagogique
- écouter les enfants et répondre à leurs demandes
- établir des règles de vie avec des enfants
- gérer complètement une activité de la préparation jusqu'au rangement
- donner des repères et être référent aux yeux des enfants
- discuter avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur leur enfant

### **FONCTIONNEMENT :**

L'accueil périscolaire accueille tous les enfants scolarisés à l'école élémentaire et maternelle ainsi que les enfants scolarisés à l'école du quartier Castet, de 3 à 11 ans.

#### **- horaires:**

\* Afin de répondre aux besoins de garde des familles, l'accueil périscolaire est ouvert le matin, de 7h30 à 9h et le soir, de 17h à 19h à l'école élémentaire et maternelle de Monein le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h.

\* De 7h50 à 9h et de 17h à 18h30 à l'école du quartier Castet le lundi, mardi, jeudi et le vendredi de 16h à 18h30

\* de 16h à 17h le lundi, mardi et jeudi après-midi pour les temps d'activités périscolaires.

\* le mercredi de 12h30 à 18h30 (seulement sur l'école du bourg)

#### **- Inscriptions:**

Tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire doivent être inscrits 4 jours avant à l'accueil du centre social. Cette inscription va permettre à l'équipe d'animation de pouvoir s'organiser sur les activités et sur l'organisation de l'équipe encadrante. Une fiche d'inscription doit **obligatoirement être remplie** par les parents avec les vaccinations, les allergies, les coordonnées... ainsi que la signature du règlement de fonctionnement.

Pour les T.A.P, tous les enfants devront être inscrits pour les deux périodes par leurs parents avec le bulletin d'inscription remis à chaque enfant.(choix de deux activités pour la maternelle, choix de trois activités pour l'élémentaire).



– *tarifs: la tarification se fait en fonction du quotient familial*

Ecoles du bourg:

périscolaire		QF1	QF 2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
		<699 €	700€-870€	871€-1095€	1096€-1320€	1321€ à 1700€	de 1701€ à 2000€	2001€ et +
matin	tarif 3 ( 7h 30- 8 h 50)	2,4	2,55	2,7	2,85	3	3,15	3,3
	tarif 2 ( 7h 50- 8 h 50)	1,6	1,7	1,8	1,9	2	2,1	2,2
	tarif 1 ( 8 h 20- 8h 50)	0,8	0,85	0,9	0,95	1	1,05	1,1
après- midi	tarif 6 ( 16 h -19 h)	4,8	5,1	5,4	5,7	6	6,3	6,6
	tarif 5 ( 16- 18 h 30)	4	4,25	4,5	4,75	5	5,25	5,5
	tarif 4 ( 17 h - 19 h ) ( 16 h - 18 h)	3,2	3,4	3,6	3,8	4	4,2	4,4
	tarif 3 ( 17 h -18 h 30) ( 16 h - 17h 30)	2,4	2,55	2,7	2,85	3	3,15	3,3
	tarif 2 ( 17 h -18 h 00) ( 16h- 17)	1,6	1,7	1,8	1,9	2	2,1	2,2
	tarif 1 ( 17 h -17 h 30) / (16 h -16h 30)	0,8	0,85	0,9	0,95	1	1,05	1,1

**Ecole de castet:**

QUOTIENT		QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
		<699	700-870	871-1095	1096-1320	1321-1700	1701-2000	2001+
Matin	Tarif 2( 7h30-8h50)	1,6	1,70 €	1,80 €	1,9	2,00 €	2,1	2,2
	Tarif 1 (8h20-8h50)	0,8	0,8	0,9	0,95	1	1,05	1,1
Après-midi	Tarif 5 (16h-18h30)	4	4,25	4,5	4,75	5	5,25	5,5
	tarif 4 (16h-18h)	3,2	3,4	3,6	3,8	4	4,2	4,4
	tarif 3 (17h-18h30, 16h-17h30)	2,4	2,55	2,7	2,85	3	3,15	3,3
	Tarif 2 (17h-18h, 16h-17h)	1,6	1,7	1,8	1,9	2	2,1	2,2
	tarif 1 (17h-17h30, 16h-16h30)	0,8	0,85	0,9	0,95	1	1,05	1,1

**- Déroulement:**

Le respect du rythme, de la courbe d'intensité est primordial, il est pris en compte dans la journée. L'enfant a besoin de repos et d'être encadré car il est dans une période de construction, de croissance et d'apprentissage.

Accueil Maternel:

**\* Le matin:**

Les enfants arrivent de façon échelonnée, les parents doivent amener les enfants dans la salle d'activité Les discussions avec les parents seront à favoriser, rassurer l'enfant, leur expliquer le déroulement de l'accueil (qui va s'occuper des enfants, quelles sont les activités qui vont être proposées...). Des tablettes numériques facilitent le pointage des animateurs.

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu. Cela peut passer par un échange avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être

disponible auprès des parents pour une information...L'enfant y est accueilli et peut, s'il le souhaite, pratiquer des activités de détente ou autre.

L'animateur présent n'a pas pour mission d'obliger l'enfant à participer : l'accueil du matin peut être considéré comme un temps de « réveil » où chaque enfant agit à son rythme. Le lieu d'accueil est pourvu en matériel d'activités, afin de permettre à l'enfant d'effectuer un choix entre l'activité et la non-activité. A 8h50, les enfants sont amenés dans leur salle de classe.

### **\* Le soir**

A 17h, les animateurs récupèrent les enfants dans les salles de classes ils sont dirigés vers la salle de l'accueil périscolaire, les enfants déposent leurs affaires sur les porte-manteaux, ils passent aux toilettes pour le lavage des mains et vont s'asseoir dans la salle pour prendre un goûter distribué par les animateurs. Ensuite l'enfant peut jouer librement, seul ou avec un animateur, ou bien encore participer aux activités proposées.. A chaque départ d'enfants, un pointage des enfants est fait sur la tablette numérique.

### **\*Temps d'activités périscolaires (T.A.P)**

Ce nouveau temps se place entre le temps scolaire et le temps de l'accueil de loisirs. Il est gratuit et non obligatoire. Il a pour vocation de donner la possibilité aux enfants de découvrir et de pratiquer de nouvelles activités ayant trait à différents domaines: sport, culture, art, langues, sciences.

A 16h (le lundi, mardi et jeudi), Les enfants inscrits aux TAP sont récupérés dans leur salle de classe, un temps de goûter et de transmission permet à l'équipe d'animation de diriger les enfants dans chaque lieux d'activités. A la fin des activités, les parents peuvent récupérer les enfants à l'école maternelle. Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire sont dirigés vers leurs salles et les enfants prenant le bus sont amenés au départ.

### **\* Le mercredi**

Depuis la réforme des nouveaux rythmes scolaires, le temps du mercredi est passé en accueil périscolaire. Les enfants sont à l'école jusqu'à 12h, l'équipe d'animation récupère les enfants inscrits dans leurs classes, le repas se déroule à la cantine municipale, un temps de repos (sieste ou temps calme) est organisé après le repas. *Organisation de l'après-midi (cf « une journée type en extra-scolaire)*

### Accueil Élémentaire:

#### **\* Le matin**

Les enfants arrivent de façon échelonnée, les parents doivent amener les enfants dans la salle d'activité . Le pointage se fait avec une tablette numérique. Les enfants ont le choix entre participer aux activités proposées ou bien agir à leurs rythmes, des livres ou coloriages sont à leurs dispositions, ainsi que des ballons ou des jeux de sociétés, mais ils peuvent également tout simplement ne rien faire.

#### **\* Le soir**

Les animateurs récupèrent les enfants inscrits sous le préau de l'école élémentaire et se dirige dans le bâtiment de l'ALSH. Il est alors proposé un temps de goûter en salle d'activité ou dehors suivant la météo, à l'issu duquel l'enfant peut jouer librement, seul ou avec un animateur, ou bien encore participer aux activités proposées. Les parents doivent signer la feuille de présence pour chaque départ d'enfants.

### **\*Temps d'activités périscolaires (T.A.P)**

L'objectif de la réforme des rythmes scolaires est de de favoriser la réussite scolaire des enfants en répartissant sur 5 demi-journées les enseignements. La commune de Monein après concertation des acteurs éducatifs locaux (enseignants, parents d'élèves, associations...) a choisi de libérer deux après-midi par semaine et de rallonger la pause méridienne des deux autres journées. Les TAP sont intégrés à L'ALSH périscolaire existant en termes de cadre réglementaire. Ils sont gratuits et non obligatoires.

Ce nouveau temps se place entre le temps scolaire et le temps de l'accueil de loisirs. Il a pour vocation de donner la possibilité aux enfants de découvrir et de pratiquer de nouvelles activités ayant trait à différents domaines: sport, culture, art, langues, sciences.

A 16h(le lundi, mardi et jeudi), Les enfants inscrits aux TAP sont récupérés dans leur salle de classe, un temps de goûter et de transmission permet à l'équipe d'animation de diriger les enfants dans chaque lieux d'activités. A la fin

des activités, les parents peuvent récupérer les enfants à l'école maternelle ou au portail de l'école primaire. Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire sont dirigés vers leurs salles et les enfants prenant le bus sont amenés au départ.

### **\* Le mercredi**

Depuis la réforme des nouveaux rythmes scolaires, le temps du mercredi est passé en accueil périscolaire. Les enfants sont à l'école jusqu'à 12h, l'équipe d'animation récupère les enfants inscrits dans leurs classes, le repas se déroule à la cantine municipale, un temps de repos (sieste ou temps calme) est organisé après le repas. *Organisation de l'après-midi (cf « une journée type en extra-scolaire)*

### **ACTIVITES :**

L'équipe animation est là pour encadrer un temps de loisirs de l'enfant avec un souci de complémentarité avec les autres temps de la journée de l'enfant, par exemple avec les projets d'école. Les activités proposées doivent tenir compte des contraintes liées à l'accueil périscolaire. Le temps est souvent court, il faut pouvoir continuer l'activité le lendemain, voire la semaine suivante.

- Les activités seront variées et adaptées
- Les activités sont l'amusement, la découverte, la détente et le jeu
- Les activités font partie d'un programme mis en place par l'équipe animation. Elles sont réfléchies, travaillées et préparées à l'avance.
- Les enfants sont acteurs de l'activité: ils réalisent à leur manière ce que propose l'animateur.
- Lieu de découvertes et d'expression
- Les activités proposées permettent de laisser libre cours à l'imagination et à la créativité des enfants.

### **EVALUATION :**

L'évaluation fait partie de l'action au même titre que la consultation initiale ou sa mise en œuvre. Régulièrement un temps devra être pris pour évaluer la pertinence et le résultat des actions entreprises. Les résultats de cette évaluation peuvent impliquer de reconsidérer le projet et son application.

#### Évaluation des activités :

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la fiche d'activité sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs. A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti. Pour les TAP , à chaque fin de période, une feuille bilan est à remplir par tous les enfants.

#### Évaluation des animateurs :

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents. Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

Des réunions de préparation ou d'évaluation sont mises en places à intervalles réguliers. Au minimum, une réunion d'équipe est organisée au début de chaque période qui suit les vacances scolaires.

Pour les TAP, une réunion par période et un bilan individuel toutes les deux périodes sont faites avec la directrice.

#### Evaluation des parents :

Pour les TAP , un questionnaire de satisfaction est envoyé à chaque famille, pour nous permettre une évaluation en comité de pilotage.

## 2-L'accueil de loisirs extra-scolaire (vacances)

### PRESENTATION:

L'accueil de loisirs est un secteur d'activités du centre social, le projet pédagogique tient compte des objectifs du projet éducatif. Il est situé dans l'enceinte de l'école maternelle et élémentaire. Il est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans de Monein et des environs.

L'accueil de Loisirs permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles et offre à l'enfant un espace de vie et un lieu éducatif nécessaire à son épanouissement. L'enfant y est pris en compte en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres. C'est un lieu d'apprentissage qui passe en grande partie par le jeu puisque ce dernier fait appel à de nombreuses notions telles que la socialisation, le respect, les règles, la motivation, l'effort, l'imagination, le plaisir ...

**L'ENFANT** est, pour toute l'équipe au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire, se repérer, en le responsabilisant progressivement au sein de l'accueil de Loisirs.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

#### ➤ Favoriser l'épanouissement de l'enfant:

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un espace et se l'approprier.
- Éveiller l'envie, la curiosité.
- proposer des activités variées et enrichissantes pour l'enfant

#### ➤ Respecter les rythmes de vie:

- Favoriser le travail par tranche d'âge.
- Respecter les besoins biologiques de l'enfant.
- Prendre en compte chaque temps de vie quotidienne

#### ➤ Favoriser la citoyenneté chez l'enfant et le lien social

- Favoriser la participation des enfants dans ses activités et sa vie quotidienne
- Développer l'intégration de l'enfant en situation de handicap
- Notions d'environnement et de développement durable
- Favoriser les liens intergénérationnel

#### ➤ L'accession progressive à l'autonomie

- Adapter les activités selon les capacités des enfants
- responsabiliser les enfants
- favoriser la confiance en soi

#### ➤ Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles:

- Accueillir et faire connaissance
- Informer les familles
- Associer les parents au fonctionnement
- Valoriser les activités par l'affichage, les expositions, des spectacles

## MOYENS :

### **a) Méthode pédagogique:**

Durant l'année scolaire, les mineurs accueillis seront dans deux groupes séparés en fonction de l'âge (3-6 ans et 7-11ans), en adaptant les activités proposées au rythme de vie des enfants et jeunes.

Durant l'été, les mineurs accueillis seront répartis en trois groupes d'âge, 3-6 ans, 7-8 ans, 9-10 ans et 11 ans  
L'aménagement de l'espace des locaux est optimisé afin de répondre à chaque enfant ou jeune.

Afin que la journée soit riche et épanouissant et que chaque enfant y trouve son compte il sera important de proposer des temps diversifiés: temps de détente, temps de jeu, temps de découverte, temps d'apprentissage, temps collectifs ou individuels, temps entre enfants, temps avec adultes...

Parmi tous ces possibles deux temps d'activités seront proposés dans la journée ces temps donneront lieu à la possibilité pour les enfants de choisir parmi les différentes propositions. Pour ce faire les animateurs devront avoir pensé et préparé leurs activités afin de les présenter clairement aux enfants et que ceux-ci fassent leur choix en connaissance de cause. Cette notion de choix contribuera à la construction de l'autonomie, renforcera l'implication et affirmera la place de sujet de l'enfant

Toute vie collective nécessite des règles afin que chacun soit respecté tout en respectant les autres. Seront donc mises en avant les notions d'écoute, de partage, et de respect . L'adulte par sa présence à la fois ferme et bienveillante assurera la sécurité tant physique qu'affective, veillera au déroulement harmonieux de la journée et à une qualité de relations sereine propice à la communication. Les enfants seront sollicités à travers le développement de la communication et de la coopération: Par la mise en place de temps de parole où ils pourront s'exprimer en fonction de leurs ressentis, de leurs besoins, de leurs souhaits...par la mise en place d'une boîte à idée, par la participation aux tâches de la vie quotidienne (installation, aménagement, rangement)

### **b) Moyens matériels:**

*L'Alsh maternel:Un espace sécurisant*

L'accueil de loisirs fonctionnent dans les locaux de l'école maternelle, deux salles sont à notre disposition avec du matériel adapté à l'âge des enfants, un dortoir où les plus petits peuvent faire la sieste sur des banquettes spéciales enfants, un bloc sanitaire avec des W.C adaptés et a proximités de nos salles d'activités permettent une sécurité pour les enfants. Une grande cour aménagée avec des jeux nous permettent d'organiser régulièrement des jeux extérieurs.

Lors des vacances scolaires, une salle supplémentaire est détachée pour l'accueil de loisirs, ainsi que la salle polyvalente de l'école.

Nous utilisons également toutes les infrastructures Moneinchoannes (dojo, salles des sports, stade...) et les repas se passent au restaurant scolaire avec des tables et des chaises adaptés à l'âge des enfants. Nous utilisons régulièrement un mini-bus 9 places dont le centre social est propriétaire.

*L'Alsh Élémentaire:*

L'accueil de loisirs se situe dans un bâtiment réaménagé depuis septembre 2014, proche de l'école avec 2 salles d'activités, une salle de repos, un bloc sanitaire, d'un grand préau, prénommé « la cabane aux loisirs ». Du matériel pédagogiques (feutres, coloriages...) mais aussi jeux de société, ballons, cerceaux...sont à la disposition des enfants. Les cours de l'école élémentaire sont à notre disposition avec du matériel sportif.

Nous utilisons également les infrastructures Moneinchoanne (dojo, salle de sport,piscine, stade, cyber-base...) et pour les vacances d'été trois salles supplémentaires sont mises à dispositions de l'accueil de loisirs, avec le bloc infirmerie, et un bureau pour la direction.

Nous utilisons également les locaux du restaurant scolaire pour la prise de repas ou pour des animations autour de la cuisine. Nous utilisons régulièrement un mini-bus 9 places dont le centre social est propriétaire.

### **c) Moyens humains**

Pour l'accueil de loisirs les quotas d'encadrement sont d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un pour 12 enfants de plus de 6 ans. L'équipe se compose d'une directrice bafd (en formation BPJEPS), d'une directrice adjointe (en formation bafd) et de six animateurs titulaire du bafa ou d'une équivalence (C.A.P petite enfance) dont deux animatrices en formation BAFD.

L'accueil de loisirs accueille des animateurs stagiaires Bafa et lors des vacances d'été, un renfort d'une quinzaine d'animateurs formés vient renforcer l'équipe.

## 1. Rôle de la directrice

- Elle est garante de la sécurité physique et affective de l'enfant,
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Elle a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel,
- Elle gère les relations avec différents partenaires (prestataire de service, ...),
- Elle a en charge la gestion quotidienne des ALSH (gestion administrative, financière et matérielle),
- Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires,
- Elle associe les parents à la vie des ALSH,
- Elle détermine les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'ALSH.

## 2. Rôle de l'adjointe:

- Elle travaille en partenariat avec la directrice et elle la seconde dans son action
- Elle coordonne les équipes d'animation et veille au respect du projet,
- Elle a des fonctions liées à l'accompagnement des animateurs. Socialisation, qui consiste à transmettre un langage, des attitudes, des comportements, transmission des connaissances, qui consiste à faire acquérir du savoir -faire, des capacités de communication, des savoirs théoriques en lien avec la pratique, d'évaluation, qui consiste à aider l'animateur dans la mise en pratique de ses activités,
- Elle a un rôle de formation des animateurs et de suivi des animateurs stagiaires.

## 3. L'organisation de l'équipe d'animation:

L'équipe de direction souhaite apporter les meilleures conditions de travail possible pour les animateurs. Elle leur permettra de continuer leur formation, leur apportera des conseils pertinents sur leur méthode de travail et les évaluera sur les critères définis par avance : **L'animateur a une mission éducative auprès des enfants dont il a la charge.**

### *Auprès des enfants*

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la direction des problèmes survenus au cours de la journée (même minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- il participe aux activités qu'il propose : prépare, anime et range.

### **Avec de ses collègues**

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique.
- Il aide à l'évaluation du groupe
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc...)

### **Avec les parents**

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernés., Il est présent aux moments de l'accueil et du départ

#### 4. ACTIVITES :

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs éducatifs fixés. D'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant. L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances ou par thématiques.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'équipe d'animation disposera de fiches actions qui permettront de définir le but recherché et d'organiser de manière très précise l'activité en question.

L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée, ou à la semaine proposée.

Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que le centre de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera diffusé aux parents par le biais de tract et du site internet de la structure. Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis, une boîte à idée est mise en place dans la salle d'activité. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner les enfants dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais forcer. .

#### En résumé :

L'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités motrices, intellectuelles.

L'activité peut-être préparée, improvisée, avec ou sans encadrement d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

**5. Séjours de vacances:** L'accueil de loisirs organise durant les vacances d'été des séjours de vacances pour les enfants de 3 à 11 ans. Selon les thématiques des séjours, les objectifs peuvent être différents, en revanche certaines finalités sont identiques sur chaque séjours :

- Découverte d'un environnement nouveau
- Autonomie de l'enfant (surtout sur les temps de vie quotidienne)
- Favoriser les échanges et l'intégration de chacun
- Respect des règles de vie
- Socialisation et apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte de nouvelles activités.....

L'activité piscine:

Durant la période estivale, l'accueil de loisirs organise des sorties piscine, soit sur l'année à la piscine municipale d'Oloron (piscine couverte), soit l'été à la piscine municipale de Monein. Cette sortie a pour objectif de faire découvrir l'univers de l'eau et de socialiser les enfants par des jeux aquatiques en groupe.

Cette sortie impose une réglementation particulière, le taux d'encadrement est d'un animateur pour 5 enfants pour les moins de 6 ans et d'un animateur pour 8, pour les plus de six ans. La baignade est encadrée par un maître nageur, et tous les animateurs sont dans l'eau avec les enfants. Pour les enfants de moins de 6 ans, les brassards sont obligatoires.

## FONCTIONNEMENT:

### - horaires:

L'accueil de loisirs fonctionne, toutes les vacances de 7h30 à 18h30, les enfants peuvent venir en journée entière avec ou sans repas, ou en demi-journée.

### — les inscriptions:

Tous les enfants devront faire l'objet d'une inscription au préalable, à l'accueil du centre social 2 jours avant leur présence. Une fiche d'inscription notifiant tous les renseignements sanitaires devra être remplie et signée par les parents, ainsi que le règlement de fonctionnement. Une carte d'adhésion est obligatoire, elle est de 4,5€, valable de date à date et fixée chaque année par le C.A de l'association.

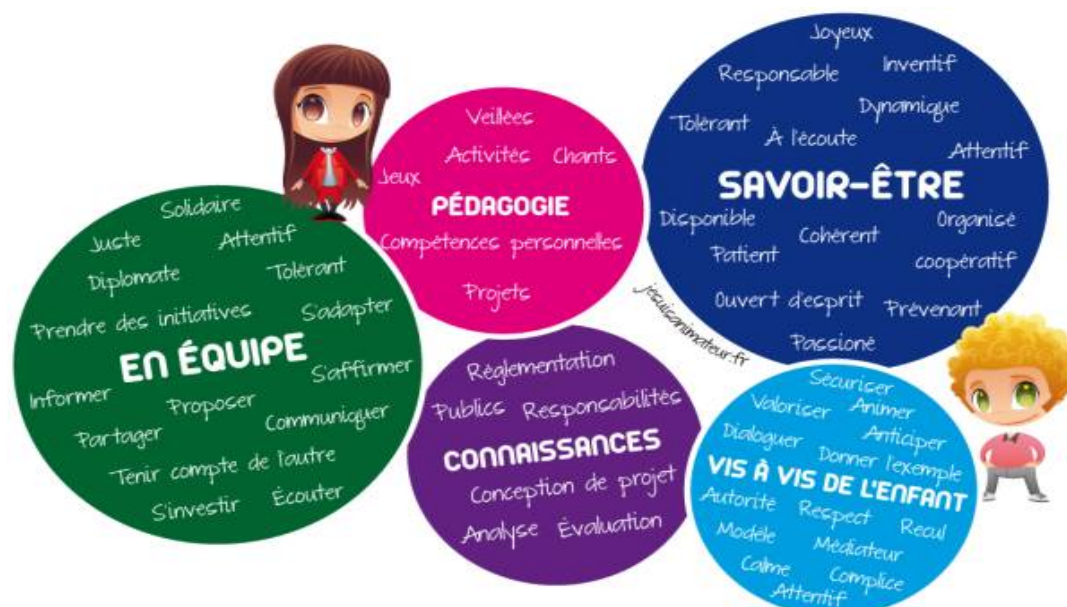
- les tarifs : Une carte d'adhésion à l'association est obligatoire.

La tarification se fait en fonction du quotient familial

La présentation du numéro d'Allocataire CAF est **OBLIGATOIRE** pour les ressortissants du régime général

QUOTIENT	QF1 <650	QF2 651-670	QF3 671-870	QF4 871-1095	QF5 1096-1320	QF6 1321-1700	QF7 1701-2000	QF8 +2001
Demi-journée	4.39 €	4,39 €	5,30 €	6.12 €	6,63 €	7.14 €	7.20 €	7.30 €
Journée sans repas	7.30 €	7,30 €	7,30 €	8,83 €	10,36 €	11.38 €	11.40 €	11.50 €
sorties	Prix de la journée + prix réel de la sortie							

Tarif du Repas à rajouter : 3.90€ pour les -6ans et 4.40€ pour les +6ans





*- déroulement/journée type:*

<b>Heures</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Description</b>
<b>7h30 à 9h45</b>	<b>Temps d'accueil</b>	C'est un moment d'échange avec les familles où l'équipe d'animation s'engage à prendre en charge l'enfant avec une écoute individualisé pour chacun.
<b>9h45-11h30</b>	<b>Temps d'activités</b>	Les animateurs conçoivent des projets d'activité mis en place pour la période. Ces projets doivent, par conséquent, avoir des objectifs en adéquation avec le projet pédagogique. Les activités manuelles, sportives et culturelles sont en accord avec les finalités de chaque projet déposé par l'équipe d'animation. Ils sont également à la portée des enfants afin qu'ils puissent s'épanouir dans les activités véhiculant des valeurs comme l'entraide et la tolérance.
<b>11h30-12h</b>	<b>Temps libres organisés</b>	Mise en place de coins ludiques par les animateurs. Les enfants sont libres de jouer seuls ou avec l'adulte.
<b>12h-13h</b>	<b>Temps du Repas</b>	Les repas sont un moment fort de la journée. Leur qualité contribue à l'éducation au goût. Ils favorisent l'échange, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société. Les restrictions alimentaires d'origine médicale ou culturelle seront prises en compte et respectées dans la mesure des possibilités du centre. Ils sont pris au restaurant scolaire, Les animateurs sont répartis par tables et mangent avec les enfants. Ils animent le repas et aident les enfants qui en ont besoin.
<b>13h-15h30</b>	<b>Temps de Repos pour les plus petits</b>	C'est un temps de repos avec ou sans sommeil pour les enfants qui le désirent. Il n'est pas obligatoire. Les enfants qui se réveillent sont amenés à faire des activités. Nous restons attentifs aux besoins de chacun
<b>13h-14h</b>	<b>Temps Calmes</b>	C'est un moment de détente où l'enfant peut s'il le souhaite se reposer, faire des jeux calmes afin de respecter aux mieux son rythme.
<b>14h-16h</b>	<b>Temps d'activités</b>	Les animateurs conçoivent des projets d'activité en fonction du projet d'animation de la période. Ces projets doivent, par conséquent, avoir des objectifs en adéquation avec le projet pédagogique. Les activités manuelles, sportives et culturelles sont en accord avec les finalités de chaque projet déposé par l'équipe d'animation. Ils sont également à la portée des enfants afin qu'ils puissent s'épanouir dans les activités véhiculant des valeurs comme l'entraide et la tolérance
<b>16h-17h</b>	<b>Temps du goûter</b>	Il est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteur au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants vont prendre la parole et faire des propositions sur leurs envies. Ce temps permet de créer du lien entre les enfants et l'équipe d'animation.
<b>17h-18h30</b>	<b>Temps d'accueil</b>	C'est un temps de dialogue permettant aux familles d'échanger.

- Hygiène et santé

**.PIQUE NIQUE :**

- Préparer par la cantine municipale aux normes obligatoires.
- Respect des températures dans les glacières
- prise des températures avant et après

**.P.A.I ENFANTS :**

-le repas intégral de l'enfant doit être apporté par les parents (marqué au nom de l'enfant) dès la sortie des denrées de la glacière fournie par la famille, le repas est placé dans le réfrigérateur du restaurant scolaire.

**CONTROLE SANITAIRE :**

- L'accueil de loisirs dispose d'un local d'infirmerie, permettant d'isoler les enfants malades.
- Les trousseaux des premiers secours, à prendre lors des sorties seront rangés dans le local et mise à jour régulièrement.
- Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur. Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre général du centre.
- Le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne doit être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours.)
- Aucun médicament n'est donné sans autorisation médicale.

**EVALUATION:**

Des réunions de préparation et de régulation sont mises en places à intervalles réguliers. Au minimum, une réunion d'équipe est organisée au début de chaque période qui suit les vacances scolaires, une réunion de régulation et de bilan à la fin de chaque vacances scolaire.

Évaluation des activités : Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux projet pédagogique. A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

Évaluation des animateurs et directeur:

Tous les ans, chaque animateur passe un entretien individuel au cours duquel le directeur évalue le savoir-faire et le savoir être auprès des enfants, ainsi que l'accueil des parents .Nous pouvons ainsi faire un bilan sur ses points forts et ses points faibles, ses perspectives d'évolution, ses besoins et ses désirs de formation.

La directrice est évaluée de la même façon par la directrice du centre social . Ces évaluations sont basées sur le dialogue. Ceci nous permet d'avoir un regard extérieur et d'appréhender avec du recul les actions menées auprès des enfants.

Ce présent projet pédagogique peut être modifié et amélioré en fonction des attentes du public et des situations rencontrées.

## IV-Présentation de l'ALSH JEUNESSE

### PRESENTATION :

L'accueil jeunes concerne les jeunes dès dès qu'ils ont terminé leur scolarité primaire et jusqu'à leur majorité. Il se décline en trois axes : ouvrir un local adapté à destination des jeunes, proposer des activités, sorties et séjours, et accompagner les projets des jeunes. Cet accueil assure une continuité avec l'accueil de loisirs enfants et adapte sa pédagogie aux spécificités de la pré-adolescence et de l'adolescence.

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### **Participer à l'acquisition progressive de l'autonomie de l'enfant et du jeune**

- \* initier / accompagner une démarche de compréhension du monde
- \*développer l'esprit d'analyse et sens critique
- \* Rassurer les parent par rapport à la recherche d'autonomie des pré-adolescents / Travailler avec les parents et les jeunes autours des notions d'autonomie des adolescents
- \*favoriser et valoriser les initiatives / accompagner les jeunes dans leurs projets

#### **Favoriser l'implication des familles**

- \*diffusion d'information sur nos activités
- \*favoriser la responsabilisation des familles par rapport aux temps de loisirs des jeunes
- \*créer des temps et des lieux de rencontres avec les familles

#### **Participer à l'apprentissage de la citoyenneté**

- \*favoriser / impliquer les jeunes dans le respect des locaux et la gestion du matériel
- \*favoriser l'acceptation des règles de base de la vie en société
- \*favoriser ouverture, respect et solidarité
- \* Mettre en œuvre une démarche de développement durable

#### **Favoriser l'estime de soi et l'épanouissement de l'enfant et du jeune**

- \*Favoriser la participation et l'implication de l'enfant et du jeune dans son environnement
- \* initier / accompagner une démarche de compréhension du monde
- \* appréhender les jeunes comme des ressources et valoriser les compétences individuelles et les comportements positifs
- \* Favoriser l'attention à soi, à son corps et à son hygiène

### LES MOYENS :

## Pédagogiques :

### **L'adolescence n'est pas un âge, c'est un processus**

L'adolescent est en conflit avec sa famille, avec son entourage et très largement avec la société. Mais plus encore, il est en conflit avec lui-même. Ecartelé entre l'enfance et l'âge adulte, il est en recherche d'identification.

Entre 11 et 14 ans, ils est sujet à d'importantes modifications morphologiques qui se manifestent plus ou moins tôt selon l'individu, des pulsions amoureuses apparaissent, avec plus de sentimentalité chez les filles. Ils sont en quête d'initiatives et de responsabilités, témoignent d'intérêt pour les créations élaborées. C'est le début du détachement par rapport à la famille, de l'identification à des idoles, l'appartenance au groupe est d'une grande importance.

Après 14 ans, l'affirmation de la personnalité, le besoin d'indépendance, d'autonomie induisent des conflits (opposition systématique), la négation des valeurs, l'idéalisation mais aussi l'identification (modèles). L'adolescent est toujours en recherche de ses limites et des limites, il éprouve de nouveaux besoins plus ou moins ambivalents : sexuels, de discussion, de réflexion, de groupe et de solitude, besoin d'aller trop loin ou de ne rien faire.

Les animateurs de l'accueil jeunes devront donc savoir identifier les attentes et besoins des jeunes fréquentant le local et s'adapter au cadre dans lequel ils sont présents (mode passerelle, accueil libre, périscolaire, séjour, accompagnement de projet...). Il s'agit de naviguer entre plusieurs postures : présence / surveillance, intervention / recadrage, animation / proposition, écoute / conseil / accompagnement, individuel / collectif.

## Moyens humains :

le secteur jeune est animé par deux permanents à mi-temps : un responsable de secteur titulaire du DUT animation sociale et culturelle, et d'une animatrice titulaire du BEATEP option insertion sociale et du diplôme de Moniteur Educateur.. Cette équipe est temporairement renforcée par des animateurs occasionnels ou des animateurs de l'accueil de loisirs enfants pour l'encadrement des séjours et pour l'animation de la période estivale. La direction de chacun des séjours proposé est assurée par un des deux permanents.

## Moyens matériels :

Le local utilisé est un ancien préfabriqué recouvert de tôle pour cacher la misère à l'extérieur, et repeint à l'intérieur, et outre le fait qu'il soit très mal isolé et qu'il se transforme en four solaire l'été, il est parfaitement adapté à l'accueil des jeunes qui renversent leur coca, voir les pots de peinture quand ils bricolent. Un de ses principaux avantages est d'être isolé des autres bâtiments du Centre Social, ce qui évite les nuisances sonores des jeunes surexcités qui sortent de cours et se courent après en hurlant autours de la table de baby-foot.

Le local est équipé de vieilles consoles qui ne marchent pas, d'une chaîne Hi-fi qui ne lit pas les Cds et ne possède pas de prise USB, d'une TV sans antenne, d'une table de ping-pong aux raquettes pelées, d'un baby-foot bonzini et d'un ordinateur qui ne marche plus (les animateurs sont donc amenés à prêter le leur, ce qui explique qu'ils soient toujours en retard dans leur travail). Bref, tout ce dont les jeunes ont besoin pour rester dehors à fumer clope sur clope...

On y trouve aussi un évier, un four électrique tout neuf et trois assiettes dépareillées pour cuisiner le repas du mode passerelle, ce qui ne s'est fort heureusement jamais produit.

## FONCTIONNEMENT

### **1 : Ouverture d'un local à destination des jeunes.**

#### *Mode fréquentation libre :*

En période périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 15h à 18h, les mercredis de 14h à 18h, et pendant les vacances du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Tout jeune mineur ayant terminé le primaire est susceptible de fréquenter librement le secteur jeune. L'adhésion est obligatoire (4,5 €), ainsi qu'une cotisation libre pour le fonctionnement de l'accueil jeunes. Les jeunes doivent s'inscrire en arrivant dans le local et noter l'heure de leur départ dans le classeur.

Outre la possibilité pour les jeunes d'utiliser les matériels mis à leur disposition (baby-foot, ping-pong, consoles, ordinateur...), les animateurs permanents du secteur « accueil jeunes » sont disponibles pour proposer des jeux de sociétés, pour aider les jeunes à faire leurs devoirs, pour discuter et promouvoir nos activités, et faire de la prévention autour de l'usage du tabac et autres conduites à risque.

#### *Mode « passerelle » :*

Il s'agit d'un mode de fréquentation où les jeunes ayant terminé le primaire sont encadrés par du personnel diplômé, dans le cadre de la législation en vigueur (diplômes, taux d'encadrement...).

Au travers de ce mode d'accueil (pédagogie, activités proposées...) nous nous efforcerons de tenir compte des spécificités des jeunes accueillis : pré-adolescents et adolescents en quête d'autonomie.

Une des particularités de cet accueil par rapport à l'accueil de loisirs est que les jeunes placés sous notre responsabilité seront susceptibles d'être laissés en autonomie de manière contrôlée.

Même si ces jeunes seront accueillis et rendus à leurs parents à l'accueil de loisirs et qu'ils prendront leurs repas à la cantine scolaire avec les enfants de l'ALSH, le lieu de référence de ce mode d'accueil sera le foyer jeunes.

Le nombre de jeunes accueillis est limité à 12, la tarification est identique à celle de l'Accueil de Loisirs, et les parents inscrivent les jeunes à l'accueil du Centre Social au moins deux jours ouvrés à l'avance.

### **2 : Proposer aux jeunes des activités, sorties, séjours, projets**

- Les activités proposées

Nous proposons des activités et sorties programmées d'avance et sur inscription, soit à notre initiative, soit sur demande des jeunes. La participation n'est pas obligatoire, les jeunes peuvent donc ne pas participer à la sortie et rester au foyer des jeunes pour faire ce qu'ils veulent.

Les activités et sorties proposées sont variables : il s'agit de proposer d'une part des choses dont les jeunes sont friands (laser-quest, paint-ball, Karting, jeux vidéos...) et d'autre part des choses plus originales (montagne, cinéma, spectacles, vélo, cuisine...). Certaines journées sont laissées libres afin que les jeunes puissent faire des propositions. D'autre part nous proposons des activités au sein du collège entre 13h et 14h le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Pour finir nous proposons des séjours de vacances à chaque période de vacances scolaires (sauf Noël), et deux pendant l'été (moins de 14 ans, et 14 ans et plus).

Nous proposons des séjours en gestion libre, les jeunes participent à toutes les tâches collectives (commissions, cuisine, vaisselle, ménage...).

Les activités sportives doivent se réaliser dans le cadre de la législation en vigueur.

Pour les sorties et activités sur inscription, les jeunes doivent être inscrits par leurs parents à l'accueil du Centre Social au moins deux jours ouvrés à l'avance et fournir une autorisation parentale.

Les sorties sont facturées ultérieurement aux familles tous les mois, le tarif varie en fonction de l'activité. Par contre concernant les séjours, un jeune est considéré comme inscrit dès lors que les parents ont versé les arrhes (50% du prix du séjour), et le solde doit être réglé avant le départ.

### **3 : Accompagner les jeunes dans leurs projets :**

Sur la base de la vie du lieu d'accueil et des activités, sorties et séjours que nous proposons, il s'agit de reconnaître, identifier et valoriser l'émergence de projets, du plus simple (sortie, concours...) au plus ambitieux (concert, séjour, voyage...), afin d'accompagner les jeunes et de les impliquer dans la réalisation de ces derniers.

Nous devons trouver les moyens de faire aboutir les jeunes dans leurs projets, afin de valoriser et de développer leur esprit d'initiative, leur autonomie, leur responsabilité.

Que ces moyens soient financiers, techniques, humains, nous travaillons avec les jeunes à trouver les solutions, à développer les partenariats nécessaires (Bourses Initiative Jeunes de la CAF ; dispositif Sac à Dos du Conseil Régional, ateliers jeunes, mise en place d'actions d'auto-financement ...).

Nous voulons valoriser et privilégier le contact avec les parents et leur implication dans le projets de leur enfant.

#### **EVALUATION :**

- Les permanents sont évalués sur la base d'objectifs annuels par la directrice et les administrateurs, tous les ans.
- Chaque sortie et chaque séjour donne lieu à une bilan avec les jeunes participants
- L'action globale de l'accueil jeune est évaluée à plusieurs niveaux tous les ans : évaluation des missions prévention jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, évaluations intermédiaires des fiches action du Contrat de Projet, Rapport d'Activité annuel.

**PARCE QUE LES ENFANTS D'AUJOURD'HUI SONT LES ADULTES DE DEMAIN**